

Zeitschrift:	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber:	Le messager suisse de France
Band:	5 (1959)
Heft:	1
 Artikel:	Dialogues sur la chanson
Autor:	Jotterand, Franck / Moulin, Jean-Pierre
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-849199

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Suisses de France

et sous la présidence de M. Albrecht, Consul de Suisse au Havre, assisté de M. Guerber, chancelier, de MM. Rohr et Knelvoof, président et trésorier de la Société suisse de Secours du Havre, s'est tenue une assemblée des Suisses de Caen et ses environs.

20 ménages environ avaient répondu à l'appel.

Immédiatement, plusieurs de nos compatriotes comprirent l'utilité de se rencontrer de temps en temps, tant par sympathie que par intérêt de se tenir au courant des règlements et lois qui s'élaborent dans notre Pays.

Il est extraordinaire de voir que des gens, installés dans la même ville depuis 20 ou 30 ans, ne se connaissaient qu'à peine et encore plus en tant que confédérés.

L'ambiance de la réunion fut des plus sympathiques.

Après causerie et conseil de M. le Consul ; après le compte rendu des journées de Baden, par M. Biemann, la création d'un cercle amical fut décidée et un premier Comité nommé.

Un repas amical clôtra cette réunion.

Nous souhaitons prospérité à cette nouvelle Société suisse.

DE NOTRE CORRESPONDANT DE STRASBOURG

La fête de Noël du Club Suisse, placée sous la présidence d'honneur de M. le Consul Studer, a remporté un vif succès.

Après les paroles de bienvenue adressées par M. Lussy, Président du Club, aux quelque 140 personnes présente, M. le Consul a rappelé aux enfants et aux parents peut-être, ce que signifie la fête de la Nativité.

Pendant que l'orchestre Finkbeiner exécutait les chants de Noël, Père Noël fit son entrée, à la plus grande joie des petits et des grands. Bon nombre d'enfants récitèrent leurs poèmes et leurs compliments. Par contre, tous se virent remettre un joli cadeau.

Ce n'est que trop tôt que la belle salle de l'Hôtel de la Ville de Paris, joliment décorée pour la circonstance, retombait dans le silence.

Un grand merci aux organisateurs et au Père Noël qui, malgré son mal de gorge et son extinction de voix, avait tenu à être parmi la colonie suisse de Strasbourg.

DIALOGUES SUR LA



La chanson a pris une place importante dans la vie moderne. D'où le sujet de notre entretien avec Jean-Pierre Moulin, l'auteur du « Danseur de Charleston ».

Jotterand. — Jean-Pierre, mon ami, tu participes à la nouvelle vague de la chanson, qui déborde de partout. À quoi attribuer cette vague ?

Moulin. — Franck, mon copain, la chanson tourne aujourd'hui sur 45 ou 33 tours, le disque lui assure une diffusion qu'elle n'a jamais connue. Les nouveaux postes émetteurs de radio contribuent à cette expansion. Il se passe un phénomène différent de celui d'avant-guerre. En 1935, une chanson commerciale se vendait à 200.000 exemplaires sur « petit format » (version imprimée chant et piano). Aujourd'hui, un succès tire à 15.000 petits formats, mais on en vend 150.000 disques.

J. — La chanson s'écoute. Jadis, on l'apprenait ; je me souviens d'un oncle trompettiste dans la fanfare qui déchiffrait pour moi « La chapelle au clair de lune ». La belle époque ! Aujourd'hui, on regarde vivre les autres au cinéma ; on écoute chanter les autres, sur microsillons. Un art de masse.

M. — Un art qui malgré tout s'affine, grâce au disque. Les disquaires remarquent que leur clientèle se recrute pour une bonne partie parmi les professions libérales, qui achètent des chansons « difficiles », de Gainsbourg par exemple, un auteur qui n'aurait pas pu vivre de son art, il y a quelques années.

J. — Il y aurait donc une « chanson de chambre », comme il y a une musique de chambre ?

M. — Disons que la chanson se diversifie.

J. — Grâce aussi, je crois, à ce phénomène nouveau : l'auteur-interprète.

M. — Il y a eu Bruckm. Mais tu as raison, le phénomène est nouveau, Bruckm restait une exception. Prenons l'exemple de Trénet, pour étudier le cas du chanteur-compositeur. Trénet ne désirait pas chanter au début, mais ses chansons étaient si spéciales, si nouvelles en son temps, que personne ne voulait s'y risquer. Il dut s'y mettre. Brassens de même, et Léo Ferré, et Gainsbourg aujourd'hui, et tant d'autres...

J. — Tu as tourné la difficulté en faisant chanter ta sœur...

M. — Qui chante tellement mieux que moi, je te l'accorde. Mais tu vois : jadis, des Mayol, des Tino Rossi, des Yvette Guilbert interprétaient les mélodies des autres. De nos jours, la chanson peut exprimer les sentiments les plus variés, devenir surréaliste avec Trénet, poétique avec Brassens, parce que l'auteur l'impose lui-même.

J. — Tu m'as dit un jour que la chanson était la poésie de notre temps.

M. — On n'édite plus des plaquettes de vers ; on publie sur microsillons...

J. — La guitare-stylo...

M. — François Villon à l'Olympia...

J. — Chantant « Le Testament » de Brassens... Mais Saint-John Perse, tout de même.

M. — Et Sully Prudhomme, tu parles...

J. — Ces deux noms délimitent, je crois, le domaine de la chanson poétique, ratée si elle ressemble à du Prudhomme, incapable bien entendu d'atteindre à la poésie-

CHANSON

par Jean-Pierre MOULIN
et Franck JOTTERAND

connaissance. Brassens cependant n'est pas tellement inférieur à La Fontaine. Ses musiques sont aussi savantes, sous leur aspect populaire, que les rythmes du bonhomme.

M. — Tu dis musique. Les paroles d'une chanson ne peuvent pas se séparer de la musique. C'est une autre limite de cet art, une autre « spécificité », comme disaient les critiques de 1947.

J. — Ne confondons pas poésie et chanson poétique. Ni théâtre et chanson, bien que...

M. — Bien que la chanson tende à devenir théâtrale, spectaculaire. Yves Montand fait de chaque chanson un sketch, avec son exposition, son drame, sa chute.

J. — Tiens, je croyais l'avoir déjà dit, mais je ne suis plus d'accord ; l'art du théâtre est autre chose.

M. — Je préciserai : la chanson tend vers le ballet, comme en Amérique, et l'on peut en suivant cette évolution réinventer l'opérette, sous une forme encore inconnue. Un art où musique, paroles, gestes se combinent en un style neuf.

J. — Nous attendons le Wagner de la chanson... Mais revenons à la chanson. Qui, selon toi, est à la source de la chanson moderne ? Charles Trénet ?

M. — Bien sûr. Il a donné le signal vert, il a permis à une certaine poésie de s'exprimer dans la forme chantée, il a lancé de nouveaux thèmes, de nouveaux rythmes. Je vois deux grands courants d'inspiration : Trénet, sorte de troubadour savant, qui transpose la réalité dans le rêve, et rejoint les surréalistes ; et Brassens, poète chanteur, avec ses femmes sorcières, son appétit de vivre, son goût des saisons, sa magie paysanne, ses thèmes du temps qui passe, de la vie et de la mort.

Il y a d'autres tendances : Gainsbourg, la solitude de l'individu dans le monde actuel (« Le poinçonner des Lilas ») ; Léo Ferré, l'anarchiste, le poète maudit.

J. — Et du point de vue musical ?

M. — Trénet a introduit le rythme de jazz ; Brassens à sa guitare

soutient son chant d'un new-orléans subtil ; Gainsbourg introduit les harmonies jazz dans la chanson.

J. — N'oublions pas la chanson populaire, la scie, la rengaine, qui exploite des thèmes « inscrits dans le subconscient des masses », pour parler moderne, et qui utilise des mots-clés, efficaces : « Si tu vas à Rio », par exemple.

M. — Un détail à ajouter : les compositeurs actuels sont presque tous des fils de bourgeois : Béart est physicien, Brassens a fait de solides études, Ferré a passé par le Conservatoire, Jacques Brel est fils d'industriel.

J. — Je n'aime pas Brel : de la confiture mise en pot à Saint-Sulpice.

M. — Ah ! la chanson religieuse, un hebdomadaire parlait récemment du rôle de Dieu dans la chanson.

J. — Ce qui prouve bien que cet art est le reflet des tourments et des joies d'une époque !... Mais parlons de toi, pour terminer. Tes chansons nous proposent le thème de la solitude : « Sacré Président », le « Tourniquet », le « Danseur de Charleston », souvent des airs de rengaine. Psychanalystes à vos fiches ! Fouille en ta petite enfance !

M. — Je me rappelle les 31 décembre, à Lausanne, j'étais seul dans ma chambre, le soir, pendant que les adultes veillaient encore à l'étage en-dessous, et j'écoulais la musique des manèges de la Rionne...

J. — Bravo. Et maintenant, tes rapports avec le sexe d'en face : femmes sorcières, femmes mantes-religieuses, que l'on tient en respect à coup de chèques, l'amour lié à l'argent ; et les femmes tendres et maternelles. D'où cette crainte, cette terreur, dont seule la richesse peut nous protéger ; et d'où ce besoin d'affection douce ?

M. — Cela m'ennuie de chercher. Tiens, une idée, à propos de mes textes : je crois que le sérieux de l'homme ne tient pas devant la magie de la femme.

J. — Mais quel secret complexe révèle donc tes évocations de femmes-Circé métamorphosant les mâles, tes comparaisons avec le monde des insectes ?

M. — Chansons que tout cela !

DIVERS

ARTS

L'Exposition de la Section des peintres et sculpteurs suisses de Paris, qui a eu lieu à l'Ambassade de Suisse du 6 au 14 décembre, s'est terminée par la remise du Prix Michel aux peintres Charles Meystre et Jean Cornu et l'attribution du Prix Susse aux sculpteurs Adrien Liengme et Georges Schneider.



Numéro spécial du "Bund"

Nous signalons à tous nos lecteurs le numéro spécial que le « Bund » a consacré à la « France au Travail ». Nous félicitons le « Bund » d'avoir pris une telle initiative, dans la période riche de conséquences que nous vivons actuellement.

Suisse de Paris

Suisse de France

abonnez-vous

à votre Revue

« Le Messager Suisse
de France »

Prix annuel : 600 F
C.C.P. : 12.273.27

10, rue des Messageries,
Paris X^e